

Le Recteur

Versailles, le 15 janvier 2026

Mesdames, Messieurs, les parents d'élèves,
Mesdames, Messieurs, les agents de l'éducation nationale,
Mesdames, Messieurs, les personnels d'enseignement et d'éducation,

J'ai décidé de lancer un contrôle au sein des établissements du groupe scolaire Rudolf Steiner conformément aux dispositions prévues par le code de l'éducation et par le cadre prévu par le ministère de l'Éducation nationale relatif aux établissements privés sous contrat avec l'État. Ce contrôle appréhendera le fonctionnement actuel de l'établissement dans tous ses aspects.

Dans le cadre de ce contrôle, et en application du plan « Brisons le silence, agissons ensemble » lancé en mars 2025, il appartient à l'académie de s'assurer que des personnes qui auraient pu être victimes ou témoins de violences puissent voir leur parole recueillie.

À cette fin, l'académie met à disposition un numéro unique « Stop Violence » accessible de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 du lundi au vendredi :

0 800 008 624

Je vous rappelle qu'il existe également un « Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger » que toute personne, adulte ou mineur, peut joindre au :

Une adresse mail unique permettra également de recueillir la parole des personnels, des familles et des élèves :

epsc-ecoutes@ac-versailles.fr

Dans le cas où vous souhaiteriez porter à la connaissance des autorités judiciaires des faits de nature à revêtir une qualification pénale, nous vous rappelons l'adresse mail du Procureur de la République du tribunal judiciaire d'Évry :

permanence.ae.pr.tj-evry@justice.fr

Ces numéros et adresses feront également l'objet d'un affichage au sein de l'établissement.

Les personnes qui se seront signalées par téléphone ou par courriel auront la possibilité de rencontrer une ou un spécialiste de l'écoute lors d'un entretien confidentiel.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Étienne CHAMPION